

Après une longue période d'incertitude, il est désormais clair qu'un nouveau syndicat majoritaire a vu le jour dans notre établissement :

**« LE SYNDICAT DU CRIME »**

**Alias une bande de malfrats réunis sous l'égide de l'article 29**

C'est incompréhensible et frustrant de constater ce manque de communication et de respect de la part de la direction, le personnel et leurs représentants ignorés.

Pourtant, une fois de plus, une décision cruciale a été prise sans nous consulter. Cette démarche unilatérale est une insulte.

- **C'est une honte**, pour nous, surveillants, qui travaillons sans relâche, d'apprendre par la bouche des détenus que les horaires de promenade allaient changer avant même d'être informés.
- **C'est une honte**, de constater que notre Direction méprise à ce point ses agents, préférant prévenir les détenus plutôt que le personnel.

Une décision imposée sans concertation, c'est nier les dernières élections professionnelles, le dialogue social perd tout son sens. Sachez que ces choix, pris dans l'ombre, auront un impact direct sur nos conditions de travail.

**UFAP-UNSa Justice Paris La Santé ne restera pas silencieux !**

Cette trahison ne peut pas être tolérée, nous exigeons :

- La suspension immédiate de cette décision.
- Un CSA pour une discussion transparente.

La création d'un nouveau syndicat **Syndicat Du Crime**, surtout sous des circonstances aussi délicates, peut engendrer des tensions et des inquiétudes parmi le personnel. Il est important que les agents soient informés en premier lieu, surtout lorsqu'il s'agit de changements qui les affectent directement.

Le bureau local **UFAP-UNSa justice** Paris la Santé demande un mot d'ordre **« RESPECT »** de son personnel.

Le bureau local **UFAP-UNSa Justice** de Paris la Santé apporte tout son soutien aux personnels de Paris La Santé.

***Votre dernière année de règne sera marquée par la fin du dialogue social  
Vivement l'année prochaine que nous puissions faire***

**« PLACE NETTE »**